

LA CRÉATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

AMÉLIORE VOTRE CADRE DE VIE ET PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ



Pourquoi investir dans les aménagements paysagers ?

Les enjeux liés à la nécessaire transition écologique et climatiques demandent de repenser l'aménagement des espaces.

L'occasion rêvée de repenser vos extérieurs en conciliant l'amélioration de votre cadre de vie et la protection de la biodiversité.

Les objectifs

→ Vivre dans un cadre agréable

- Le projet correspond à des attentes personnelles.
- Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, les espaces verts apaisent, procurent un sentiment de bien-être et ont un impact positif sur la santé, le lien social et aussi la convivialité.

→ Protéger l'environnement

Le jardin est un espace privilégié pour prendre en considération la biodiversité, agir plus efficacement en faveur de sa préservation et tendre vers l'utilisation de produits et

→ Valoriser son bien immobilier

La présence d'aménagements paysagers constitue une réelle valeur ajoutée pour tout bâtiment.



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr

chaque
jardin
compte



Depuis le 1^{er} juillet 2022, les traitements de synthèse sont interdits dans les propriétés privées à usage d'habitation, y compris leurs espaces extérieurs et leurs espaces d'agrément. Vous pouvez devenir acteur de la biodiversité : faites appel à un professionnel du paysage pour mettre en place les techniques alternatives adaptées à vos espaces.

AMÉLIORENT VOTRE CADRE DE VIE



COMMENT RÉUSSIR SON PROJET ?

➔ **Bien identifier ses besoins, ses envies** dans le but de réaliser un jardin écoresponsable sur-mesure en lien avec son cadre et son mode de vie.

Exemples de questions à se poser :

- Quelles sont les caractéristiques du site (orientation, sols) ?
- Quelles sont les solutions pour intégrer la biodiversité (nicheur à oiseaux, poulaillers, ruches, grand ou mini potager, arbres fruitiers, prairies mellifères, etc.) ?
- Quelles sont les contraintes d'occupation de l'espace, de circulation piétonne et automobile, etc. ?
- Quelles sont les contraintes de calendrier, liées à la spécificité du travail avec du végétal tout en respectant votre planning de présence (exemple : résidence secondaire) ?

➔ **Bien mener sa réflexion sur le coût global et sur les bénéfices immédiats** pour un investissement à long terme répondant aux préoccupations actuelles.



➔ FAÎTES APPEL À UN PROFESSIONNEL

Les professionnels du paysage ont vocation à vous accompagner tout au long de la conception, la réalisation et de l'entretien de vos aménagements paysagers.

Ils sont le partenaire naturel pour vous permettre de réaliser des aménagements paysagers pérennes et vertueux, selon les règles de l'art.



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr

LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Les points incontournables

- ✓ Avant de définir le type de plantes, les couleurs ou les matériaux, il est important de **définir les usages** (espaces de réception, espaces récréatifs, espaces de potager...) et les circulations entre les différents lieux de vie.
- ✓ **Promouvoir l'achat local** et les producteurs s'inscrivant dans une démarche de développement durable.
- ✓ **Tenir compte des qualités naturelles de son sol** pour adapter l'aménagement et la palette végétale.
- ✓ **Privilégier les essences les plus adaptées** pour limiter l'entretien et l'arrosage.
- ✓ Privilégier l'arrosage automatique pour une gestion économique de l'eau
- ✓ **Recourir aux méthodes alternatives** et à la gestion différenciée de l'entretien (oublier le « zéro défaut ») en portant un regard nouveau sur son jardin pour l'amélioration constante de la biodiversité.
- ✓ **Prendre en compte la biodiversité.** Consultez sur ce sujet la fiche pratique sur le jardin écologique en scannant ce QR code



Les points de vigilance à prévoir

- ✓ Effectuer un état des lieux initial.
- ✓ Vérifier la qualité de l'utilisation de la matière première.
- ✓ Contrôler la bonne exécution des travaux.
- ✓ Être vigilant lors de la réception des travaux.

Votre Entreprise du Paysage :